

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 39-40 (1967)

Heft: 4

Artikel: La coopération internationale dans le cadre de l'aménagement urbain et régional

Autor: Patanè, Giuseppe

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-126206>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La coopération internationale dans le cadre de l'aménagement urbain et régional

48

Le Sous-comité de la rénovation urbaine, qui dépend du Comité de l'habitation, de la construction et de la planification de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies, prenant note que la plupart des pays tendent à consacrer plus d'efforts à des recherches plus étendues et approfondies dans l'aménagement urbain et régional, recherches couvrant non seulement un territoire plus étendu mais assurant aussi des objectifs à long terme, décréta, lors de sa réunion de novembre 1965, qu'il était nécessaire de préciser le champ et la nature de ces travaux de recherche, d'établir des contacts toujours plus étroits entre les organismes nationaux de l'aménagement urbain et régional et de prendre toutes dispositions en vue d'un échange systématique sur le plan international de la documentation et des résultats des recherches.

La première réunion du Groupe de travail pour le développement de la coopération internationale dans la recherche sur l'aménagement urbain et régional s'est tenue à Genève du 31 octobre au 3 novembre 1966 sous la présidence de M. Per Holm, directeur du Conseil national suédois de la recherche pour la construction. Des experts danois, hongrois, luxembourgeois, polonais, suédois, tchécoslovaques, français, anglais et russes ont participé à cette première réunion.

Le groupe d'experts a présenté quelques recommandations ayant trait à la conférence et à d'autres formes de coopération internationale dans ce domaine, en gardant présent à l'esprit que les objectifs à long terme sont les suivants:

- a) échange de programmes de recherche;
- b) échange de résultats des travaux de recherche, de documentation et d'autres publications pertinentes;
- c) collaboration directe entre spécialistes intéressés appartenant à divers centres de recherche, pour l'étude de certains problèmes d'intérêt commun;
- d) formation de spécialistes de la recherche;
- e) échange de personnel de recherche;
- f) convocation, de temps à autre, par un des membres d'un institut, de petits groupes de discussion composés de spécialistes.

Pour que cette coopération internationale soit possible, il faut qu'existe dans chaque pays un organisme gouvernemental ou un institut spécialisé désigné à cette fin, ou un centre ayant la responsabilité d'organiser cette coopé-

ration sur le plan national pour permettre d'atteindre les buts assignés au présent projet.

Le service central ne doit pas forcément s'occuper des travaux de recherche, il doit être investi de responsabilités suffisantes pour s'acquitter sur le plan national et international des fonctions proposées.

Dans certains cas, il s'agit d'un comité ou d'un conseil chargé sur le plan national de coordonner les travaux de recherche ou de subventionner les recherches d'autres organismes.

Ailleurs, cela peut être un institut ou un centre s'acquittant d'un grand nombre des travaux de recherche sur l'aménagement urbain et régional exécutés dans le pays. Une recommandation a été adressée aux différents gouvernements les invitant à désigner un service de ce genre dans leur pays chargé de l'exécution du projet dont il est question ici.

Parmi les points figurant à l'ordre du jour de la conférence, citons:

- a) le champ, la nature et la tendance de la recherche actuellement entreprise sur l'aménagement urbain et rural;
- b) l'organisation et la gestion des travaux de recherche sur l'aménagement urbain et régional;
- c) les méthodes utilisées pour la recherche sur l'aménagement urbain et régional;
- d) la recommandation aux gouvernements afin qu'ils créent dans leur pays un service central chargé de promouvoir la coopération internationale dans ce domaine;
- e) l'accord pour établir un groupe permanent chargé d'encourager la coopération donnant suite aux recommandations adoptées par la conférence en ce qui concerne les échanges de programmes de recherche, de résultats des recherches, de documentation, de publications et de personnel scientifique.

Giuseppe Patanè, architecte.